

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

CHARLES D'HUMIÈRES

GOUVERNEUR DE COMPIÈGNE, ET LIEUTENANT GÉNÉRAL DE PICARDIE

PAR M. J. DU LAC, MEMBRE TITULAIRE

Parmi les hommes illustres qui ont fait honneur à notre cité, aucun peut-être ne se rattache d'une manière plus intime et plus complète à l'histoire de Compiègne que Charles d'Humières, son gouverneur de 1587 à 1595, et vouloir écrire dans tous ses détails la biographie de ce vaillant homme de guerre serait s'obliger à faire le récit presque complet des événements qui se sont passés dans notre ville pendant l'époque de la ligue. Quelque intérêt que ce travail puisse offrir, tel n'est pas mon but, aujourd'hui du moins, en donnant ici une simple notice biographique relative aux principaux faits qui signalèrent cette vie si agitée; elle ne comprend d'ailleurs qu'un intervalle fort court, puisque notre héros mourut à vingt-huit ans.

Il appartenait à cette grande famille qui tirait son nom de la terre d'Humières, en Artois, et dont celle de Monchy devint le siège principal (1); elle réunissait alors les deux propriétés aujourd'hui contiguës, mais séparées de Baugy et de Monchy, résidences de la famille de Tocqueville et de M. le comte de

(1) Nouvelle biographie générale v° Charles d'Humières.

Terbecque. Jean, deuxième du nom, mort en 1514, était déjà seigneur d'Humières, Nédonchel, Monchy, etc....; c'est son père, Philippe d'Humières, qui, le premier de cette famille, vint s'établir dans notre pays par suite de son mariage avec Blanche, fille de Raoul de Flavy et nièce de Guillaume, le célèbre gouverneur de Compiègne. Jean se trouva ainsi réunir les seigneuries de Ribécourt, le Saussoy, le Metz à Dreslincourt, et la famille d'Humières s'établit définitivement dans ce pays qu'elle allait illustrer par ses hauts faits et où elle devait acquérir tant de richesses et de renommée (1). C'est ce même Jean qui fut enterré dans l'église des Jacobins et dont la famille de notre savant et regretté confrère, M. le baron de Bicquille, conserve soigneusement la belle pierre tumulaire; son fils Jean III fit rebâtir le château qui dura probablement jusqu'à la construction que nous voyons aujourd'hui, laquelle date de l'époque de Louis XIV et fut l'œuvre de Louis IV de Crevant, duc d'Humières, maréchal et grand-maître de l'artillerie de France (2).

Charles d'Humières naquit le 10 mai 1567 (3); tout porte à croire que, s'il n'est pas né au château de Monchy, il a au moins reçu le jour dans la province de Picardie dont Jacques, son père, était lieutenant général pour le roi. Celui-ci s'était trouvé mêlé à toutes les guerres de son temps; il était marquis d'Ancre (4), seigneur d'Humières, Becquencourt, Monchy, Ribécourt, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, lieutenant général en Picardie; il avait épousé Renée d'Averton, dame de Belin et de Milly (5).

(1) Notice historique sur Ribécourt, par M. Mazière, pp. 43 et 44.

(2) Les armoiries de la famille sont d'argent fretté de sable; celles de Flavy, qu'on y trouve souvent jointes, portent d'hermines à la croix de gueules, chargé de 5 coquilles d'or.

(3) Dom Gillisson, t. III, l. 2^e, ch. 1^{er}.

(4) V. l'arrondissement de Péronne, par M. l'abbé de Cagny, p. 160 de la 1^{re} édition.

(5) V. Dictionnaire de Moréri, v^o Humières.

C'est de ce mariage que naquit Charles ; il avait pour sœurs Anne et Jacqueline, dont la première mourut sans enfants ; la seconde survécut à ses frère et sœur et épousa Louis de Crevant, vicomte de Brigueil, qui eut la succession du gouvernement de Compiègne et ajouta le nom de sa femme au sien.

Nous ignorons comment se passa l'enfance de notre ancien gouverneur ; nous ne savons pas davantage quelle fut son éducation, mais il est permis de conjecturer d'après sa correspondance qu'il n'était pas sous ce rapport au-dessous de la plupart des hommes de son temps. Ce que nous savons d'une manière certaine, c'est que Charles d'Humières commença dès sa première jeunesse le métier des armes et fit ses débuts en Italie (1) ; nous l'en voyons revenir vers l'âge de seize ou dix-huit ans pour prendre la charge de cheval-léger dans l'armée du roi Henri III ; il passa depuis dans la compagnie des gendarmes commandée par le duc de Joyeuse. Ce fut là qu'il donna des preuves, non-seulement de son brillant courage, mais d'une véritable capacité militaire, aussi pensa-t-on pouvoir l'employer plus utilement qu'à l'obéissance passive dans les grades ordinaires de l'armée : déjà la ligue se préparait, ses chefs firent les offres les plus séduisantes à ce jeune seigneur destiné sans doute à un brillant avenir ; celui-ci sut y résister ; il préféra rester fidèle au roi et alla rejoindre le duc de Nevers envoyé en Picardie pour éteindre la rébellion ; il ne tarda pas à s'y faire connaître avantageusement.

Aussi, lorsque Philippe de Brouilly vint à mourir en 1587, Charles d'Humières fut nommé en sa place gouverneur de Compiègne. Il avait alors déjà perdu son père et se trouvait en possession d'une fortune considérable : « Il eut de la succession de son père, dit le père Anselme (2), les terres de

(1) D. Gillisson, t. III, liv. 2, chap. 1^{er}.

(2) Histoire généalogique de la maison de France, t. VIII, pp. 278 et suiv.

« Monchy, Baugy, Braines, Bienville, Villers, Bois-d'Oisemont,
« Vignemont, Vandelicourt, Janville, Choisy, Coudun, Ron-
« querolles, Nointel, Humières, Humerolles, Vaux, Becquen-
« court, Encre, Bray, Meaulle, Bouzencourt, Friencourt,
« Misaumont, Contay, Agnicourt, Biencourt, Fressencourt,
« Ville-sous-Corbie, Mercourt, Lully, Saint-Saufieu, Achœux.
« Leauvillier, Ribécourt, Dreslincourt, Bêchemont, Grandrue
« et Lassigny ». Il avait épousé, le 28 juillet 1585, Magde-
leine d'Ongnies, fille de Charles, comte de Chaulnes, et d'Anne
des Ursins; le banquet, dit-on, se fit à l'hôtel de Ram-
bouillet (1).

La nomination du seigneur d'Humières fut universellement approuvée, au moins par les partisans du roi, et nous voyons dans le compte du receveur de la ville (2) la mention d'une somme payée à un peintre pour « plusieurs chappeaulx de
« triomphe lors de la joyeuse entrée de Monseigneur d'Hu-
« mières comme gouverneur et capitaine de Compiègne. » Les
habitants allèrent au-devant de lui jusqu'au pont de Margny, le
lieutenant lui fit une harangue à son entrée et l'un des attour-
nés lui en adressa une autre en le recevant à l'hôtel-de-ville.

Ce n'était certes pas un poste insignifiant que l'on confiait alors à ce jeune homme de vingt ans : la guerre civile divisait non-seulement le royaume, mais encore chaque province de France. Le duc de Guise venait d'obliger le roi à quitter la capitale et les affaires de la ligue paraissaient prospérer; la ville de Compiègne, seule parmi toutes ses voisines, était restée fidèle à la royauté, tandis que Senlis, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Crépy et tant d'autres avaient pris ou étaient sur le point d'embrasser le parti des Guise. Dom Berthau, dans le manuscrit qui lui est attribué, Dom Gillisson,

(1) Dict. de Moréri, v^o Humières.

(2) Archives communales de Compiègne.

dans son *Histoire manuscrite de la ville de Compiègne*, font un pompeux éloge du nouveau gouverneur (1).

Le roi lui-même paraissait tenir ce jeune seigneur en une estime toute particulière, aussi pensa-t-il, après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise, devoir en informer immédiatement d'Humières, alors retenu par la maladie à Saint-Quentin, et lui expliquer les motifs qui l'avaient fait agir ; voici cette lettre :

« Monsieur d'Humières, ce n'est à vous à qui je veux représenter
« particulièrement les occasions que m'a données le feu duc de Guise
« de me ressentir des troubles et divisions qu'il a semées dans mon
« royaume, puisque vous en avez eu autant connaissance que moi-
« même. Je vous dirai seulement qu'ayant eu avis très-certain qu'il
« était sur le point de faire éclore l'engeance de ses mauvais et per-
« nicieux dessins avec résolution de se saisir de ma personne et en
« faire à sa dévotion, j'ai pensé que je ne pouvais éviter un tel
« inconvénient qu'en faisant tourner la chance sur lui, le châtiant
« par la perte de la vie de ses fautes et démerites ; dont je vous ai
« bien voulu avertir par la présente, afin que par le faux bruit qu'on
« pourrait semer, la vérité ne vous soit cachée et, qu'étant bien cer-
« tain de la juste occasion que j'ai eu d'en venir là, vous conteniez
« toutes choses dans l'étendue de votre charge en si bon état que
« j'ai occasion de me louer de votre sage conduite sans y faire chose
« qui puisse apporter quelque altération au bien de mon service et
« au repos de mes pauvres sujets auxquels vous ferez entendre que
« je ne veux aucunement me départir de la résolution que j'ai prise
« de faire la guerre aux hérétiques, qui ne peut être détournée
« pour quelque cause que ce soit, afin qu'étant certains de ma droite
« intention et sincère fidélité, ils me reconnaissent toujours de pa-
« reille fidélité, obéissance et soumission qu'ils ont fait jusques à

(1) « Le roi, dit le premier de ces auteurs, considérant la ville de Compiègne comme un navire sans pilote et sans gouvernail exposé au milieu d'une mer agitée des vents impétueux d'une dangereuse rébellion, fit choix du grand et invincible guerrier le seigneur d'Humières..., l'ayant jugé d'autant plus digne de cette charge qu'il le voyait armé entre rares vertus d'une prudence singulière et d'une inviolable fidélité au service de son souverain. » Il ajoute que « ces qualités brillèrent d'un éclat tout particulier lorsque le *hidre affreux de la ligue* commença à lever la tête après le meurtre arrivé à Blois du duc de Guise et du cardinal son frère. »

« présent et parce que je m'assure que vous y aurez l'œil, selon le
« zèle et affection que vous aurez à mon service je ne vous en dirai
« davantage.

« HENRI.

« Du 24 décembre 1588 (1) ».

Voici en quels termes le seigneur d'Humières en transmet
avis aux bourgeois et habitants de la ville :

« Messieurs, c'est à mon grand regret que je n'ai pu me rendre
« auprès de vous pour vous assister en ces troubles ici ; vous pouvez
« croire que ma maladie en a été la seule cause ; mais je vous ai
« cependant envoyé le sire de Brégée avec lequel je vous prierai de
« rechercher tous moyens que rien ne succède en votre ville qui
« puisse préjudicier au service de Sa Majesté. En quoi j'ai toujours
« connu le zèle et affection que vous y avez apporté, tellement que
« je ne vous en ferai ici autres prières et m'assurerai de la vigilance
« que je sais que vous y userez. Vous verrez par la copie que je vous
« envoie d'une instruction que Sa Majesté a envoyé en ces quartiers
« et des lettres particulières qu'elle m'a écrites la droite intention
« de Sadite Majesté et à quel dessein tous ces remuements sont
« arrivés, qui me gardera vous en dire davantage, sinon que me
« recommander bien affectueusement à vos bonnes grâces et prier
« Dieu vous donner, messieurs, en santé longue et heureuse vie.

« A Saint-Quentin, le premier jour de janvier 1589.

Votre bien affectionné et assuré ami,

« HUMIÈRES (1). »

Il sut si bien agir qu'il conserva au parti du roi les villes
de Compiègne et de Saint-Quentin. Toutefois il était trop clair-
voyant pour n'être pas frappé du danger que des actes de cette
nature faisaient courir à la cause royaliste ; aussi, quoique se
sentant encore indisposé, il n'hésita pas à revenir immédiate-
ment à Compiègne et se hâta de prendre les mesures nécessi-
tées par les circonstances, soit en mettant la ville en bon état
de défense au moyen de solides fortifications, soit en levant
la quantité de troupes nécessaire à une époque où elle pouvait

(2) Dom Berthau, liv. I, chap. XI.

(1) D. Berthau, liv. I, chap. XI.

être attaquée d'un jour à l'autre (1). Les troupes une fois levées, les occasions de les employer ne pouvaient pas manquer quand de toutes parts on était entouré d'ennemis, avec un chef jeune, intrépide et brûlant du désir de se distinguer. Les premières tentatives pourtant ne furent pas heureuses : il essaya, avec les sieurs de la Boissière et de la Hergerie, de secourir le château de Chaulnes assiégé par les ligueurs de Péronne ; ils arrivèrent trop tard, la place avait été prise et la dame du lieu conduite à Péronne avec tous les siens ; le résultat ne fut pas meilleur dans une attaque qu'il entreprit contre le château de Pierrefonds que commandait Champion Bonvouloir (2) ; enfin ce fut dans le courant de cette même année 1589 que le duc d'Aumale força avec du canon le château de Ribécourt qui appartenait en propre au seigneur d'Humières ; il était défendu, par La Vigne, archer des gardes du corps du roi, avec 16 hommes (3).

Notre gouverneur fut depuis plus heureux : ses troupes faisaient fréquemment des incursions qui les conduisaient aux portes de Beauvais, Amiens, Péronne, Roye, Montdidier, etc. ; c'est dans une de ces expéditions que le vidame d'Amiens fut défait à Warty et amené prisonnier à Compiègne ; la garnison revenait alors chargée de butin et le jeune chef s'acquerrait ainsi l'affection et la confiance de ses soldats, conditions si nécessaires pour les succès militaires (4).

(1) Il créa même une compagnie de ses gardes, tous vêtus et parés de ses couleurs (D. Berthau).

(2) Peut-être celui dont la pierre tombale se trouve dans l'église de Soucy (canton de Villers Cotterétz, Aisne). Voici l'inscription qu'on y lit :

Cy gist noble home Sulpis Champion, gouverneur du chasteau de Pierrefonds du tems des guerres civiles advenues sous Henri III et depuis procureur du roy de la chastellenie et prévosté dudict lieu, lequel s'estant retiré en ces quartiers (le pays abandonné), y mourut le 13 febvrier aagé de 74 ans auquel conrs il a fondé en cette église une messe anniversaire l'an de grâce 1640. *Æterna pace quiescat.*

(3) V. Bib, nat. Mss. fr. n° 8930. Clérembaut, ordre du Saint-Esprit, t. III.

(4) D. Berthau, chap. XI et suiv.

Toutefois, malgré son humeur guerroyante, malgré l'ambition naturelle à son âge et dans sa position, Charles d'Humières savait au besoin sacrifier sa propre gloire au bien général du pays ; ainsi nous le voyons se dégaruir presque complètement de troupes et de munitions pour porter secours à un allié : au printemps de 1589 notamment, il envoie au sieur de Thoré, qui commandait pour le roi à Senlis, un premier secours de 50 cuirassiers et 30 arquebusiers à cheval conduisant avec eux 1,400 livres de poudre ; une seconde fois, ce sont 200 arquebusiers, sous la conduite du sieur d'Armentières, qui se rendent à Pont par la rivière d'Oise et de là à Senlis avec une quantité considérable de munitions (1).

Les sentiments d'affection et de fidélité qu'il professait envers le roi, il s'appliquait à les inculquer aux habitants de la ville ; ceux-ci étaient continuellement en butte aux missives et aux séductions des ligueurs de Paris ; mais toutes ces menaces échouèrent aussi bien auprès d'eux qu'auprès de leur gouverneur. Quant au roi, il écrivait de son côté aux gens de Compiègne les lettres les plus flatteuses en les remerciant de leur bon concours et de leur fidélité. Il ne se bornait pas là, il leur accordait des faveurs très-réelles, il établissait dans la ville un bureau des finances dont il fixait la circonscription et les attributions dans des lettres patentes adressées de Blois au seigneur d'Humières, le 2 mars 1589 (2). Le 10 février de la même année, il transférait à Compiègne la cour des monnaies de Paris et envoyait le 4 mai suivant, au même seigneur d'Humières, les lettres patentes qui pressaient l'exécution de ses ordres (3). La politique et la nécessité entraînent sans doute pour beaucoup dans ces décisions souveraines, mais la ville n'en était pas moins redevable dans une certaine mesure à la

(1) Ibid.

(2) D. Berthau, *ibid.*

(3) V. Archives nationales.

présence et aux soins de son gouverneur qui jouissait auprès du roi du crédit acquis par ses services et sa réputation. Pour se faire une juste idée de cette faveur, il faut lire deux lettres que lui adresse le roi, la première datée de Tours le 22 mars 1589, par laquelle il lui « donne plein et entier pouvoir de
« faire prendre, cueillir et recevoir tous et chacuns les deniers
« royaux, tant des tailles et gabelles que de toute autre imposition quelconque échue ou à écheoir durant les quartiers de
« janvier et d'avril de la même année sur les élections et
« diocèses de Compiègne, Soissons, Meaux, Senlis, Paris et
« généralement par tous les baillages et diocèses de la généralité de Paris et de l'Île-de-France jusqu'aux portes de la
« capitale. » Ces fonds devaient être réunis entre les mains de son trésorier général et employés au paiement des gens de guerre étant sous sa charge au service de Sa Majesté (1). La seconde, plus importante encore, était également datée de Tours le 23 avril suivant : le roi fait part à son lieutenant du projet qu'il a conçu de mettre sur pied une puissante armée pour châtier les rebelles ; il le commet ensuite « avec plein
« pouvoir, commission et mandement spécial de convoquer
« et assembler au plus tôt en quel lieu que bon lui semblerait
« le plus grand nombre de gentilshommes que faire se pourrait et en prendre lui-même la conduite, s'il le jugeait à
« propos, pour se rendre tous ensemble promptement à
« ladite armée, l'assurant qu'il avait cru ne pouvoir faire
« choix d'une personne de plus grand mérite sur ce sujet (2) ».

La confiance du roi ne fut pas trompée ; Dom Berthau nous dit que celui-ci fit si bon devoir touchant sa commission que le jour même de la réception des lettres, grande quantité de noblesse arriva à Compiègne ; Monseigneur de Longueville lui-même s'y trouva accompagné d'un nombre considérable

(1) Dom Berthau, chap. XIII.

(2) D. Berthau, *ibid.*

de seigneurs, gentilshommes et autres gens de guerre (1). Longueville se réserva le corps de bataille, d'Humières commanda l'avant-garde ; ils arrivèrent à Senlis au moment où la ville allait être forcée de se rendre. Le combat fut engagé par d'Humières qui, pendant l'action, eut deux chevaux tués sous lui ; les deux canons de Compiègne (sur trois qu'il y avait dans toute l'armée) rendirent les plus grands services ; la bataille fut gagnée, comme on sait, et l'ennemi y perdit la fleur de sa noblesse. L'armée continua ses succès jusqu'aux portes de Paris, ravitailla en passant la garnison de Vincennes et prit d'assaut la principale forteresse de la ville de Meaux.

A peine de retour à Compiègne, d'Humières se remet en campagne avec un petit corps de troupes et quatre pièces de canon ; il s'empare des châteaux du Frétoy, Chevrières, Remi, il contraint de se rendre Attichy. Vic-sur-Aisne et Amblegny, tire de l'argent de la ville de Crépy, prend Pont-Sainte-Maxence sur les sieurs de Picquencourt et d'Aurigny, puis, sans redouter les approches du duc de Mayenne, il va assiéger en Picardie les châteaux de Ressons et de la Motte qui se rendent facilement ; légèrement blessé à la première de ces affaires, il n'en continue pas moins ses succès par la prise de Bray, suivie bientôt après de celle d'Ancre, Miraumont et Chaulnes. Ces rapides progrès s'obtenaient en six semaines de temps ;

(1) On y remarquait particulièrement : de Givry vicomte d'Auchy, de la Chapelle des Ursins, de la Noue, de Mesvilliers, de Bonnavet, de Canny, de Clermont d'Amboise, de la Boissière, de la Hergerie, de Tonet, de la Tour Brunetel, d'Estournel, de Villemareuil, de Brunel et le vicomte d'Arcy, tous ceux-ci ayant compagnie d'ordonnances et de cheval-légers.

Outre ces derniers, faisaient encore partie de l'armée : des Hottes, les deux Saucourt, de Sênarpont, de Manicamp, d'Haraucourt, de Sermoise, de la Neuville, de Lieucourt, de Vitry et autres aussi avec lesquels marchaient les garnisons du Chastellet, la Capelle en Thiérache, la Ferre, Coucy, plusieurs compagnies d'arquebusiers à cheval et quinze cents arquebusiers à pied (D. Berthau).

Les notes recueillies dans les registres de l'état-civil de Compiègne par notre collègue M. le C^{ie} Coustant d'Yanville fournissent de curieux renseignements sur ces personnages et sur les gens de leur suite.

ils furent interrompus par un ordre du roi, alors occupé au siège de Pontoise, qui demandait à la ville de Compiègne quatre milliers de poudre, ce que d'Humières se chargea d'exécuter en emmenant avec lui toutes ses troupes (1).

Ce fut alors qu'advint le grave événement qui devait changer la face des choses et donner à la France un de ses plus grands rois : Henri III fut frappé par le couteau de Jacques Clément le 1^{er} août 1589 et il expirait le lendemain. Peu de jours après, le corps du feu roi fut conduit à Compiègne où il fut reçu par les religieux de Saint-Corneille assistés du clergé ; il était accompagné de la plupart de ses officiers, du grand prieur de France, du maréchal d'Aumont, du comte de Montbazon et fut porté à l'église principale de la ville où il resta jusqu'à la mort de son successeur (2).

A toutes les époques agitées de notre histoire, ceux-là ne sont pas rares qui, avant de se décider à embrasser un parti, prennent le loisir d'examiner de quel côté doit souffler le vent de la fortune ; le temps si vanté du bon roi Henri ne fut pas exempt de cette faiblesse ; si nous en croyons les mémoires du temps, beaucoup criaient suivant les circonstances *vive le roi* ou *vive la ligue*. Ce n'était pas à cette école qu'appartenait Charles d'Humières, et quand, à la mort du roi Henri III, le duc de Mayenne lui fit les propositions les plus séduisantes pour l'attirer à son parti, il répondit sans hésiter que son zèle et son affection étaient acquis au nouveau roi. Deux jours après, il partait de Compiègne pour aller trouver Henri IV à son camp de Clermont et l'assurer de sa fidélité (3).

Ces assurances de dévouement ne devaient pas tarder à être

(1) Dom Berthau.

(2) Ibid. V. le procès-verbal de la réception du corps du roi par le prieur de Saint-Corneille publié par M. de Marsy, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1875, t. II. p. 174.

(3) Il était suivi dans cette circonstance par le lieutenant-général et par deux bourgeois de la ville dont l'un se nommait Charmolue.

mises à l'épreuve : la fin de l'année 1589 et le commencement de l'année 1590 se passèrent pour d'Humières dans des combats continuels où on le voit tantôt seul, tantôt avec le sire de Longueville, ou Charles, grand prieur de France, battre les ligueurs du pays tels que Renty, Vieuxpont, Rieux, s'emparer de nombreux châteaux-forts en Thiérache, puis dans les environs de Cambrai, Saint-Quentin, Laon et pousser jusqu'à Vervins qu'il oblige de se rendre. A peine de retour de cette rude expédition, il met le siège devant Vic-sur-Aisne qui capitule après avoir subi l'épreuve de 118 coups de canon et s'empare en courant de Crépy qu'il livre au pillage (1).

Durant les courts intervalles que lui laissait une vie aussi agitée, le gouverneur de Compiègne savait mettre le temps à profit ; il faisait améliorer les fortifications, donnait son nom au grand bastion de pierre de la porte de Paris, faisait fondre de belles pièces de canon ; il divisait la ville en douze compagnies dont il donnait le commandement à autant de bourgeois qu'il nommait capitaines de quartiers ; après eux venaient des lieutenants, des enseignes et autres officiers de guerre. Ces capitaines étaient de garde à tour de rôle à l'hôtel-de-ville et faisaient la ronde chaque nuit sur les remparts, chacun à son heure ; celle-ci se tirait au sort au moyen de jetons de cuivre portant d'un côté les armes d'Humières et de l'autre côté l'heure désignée ; c'était l'institution de la garde nationale avec les officiers nommés par l'autorité militaire.

Le 14 mars 1590, nous retrouvons d'Humières à la bataille d'Ivry ; cette fois, le roi l'avait mandé quelques jours auparavant : il arriva avec ses 200 cavaliers de la garnison de Compiègne au moment même où le combat commençait ; il faut l'entendre rendre compte lui-même de ce brillant fait d'armes dans la lettre qu'il écrivit alors aux habitants de Compiègne :

(1) Dom Berthau ajoute que tous les chefs eurent la vie sauve, excepté Bonvouloir et un autre.

« Messieurs, nous avons été très-heureux, que nous sommes
« arrivés à la bataille à l'heure que le canon commençoit à jouer. Le
« tout s'est passé avec tant d'avantage pour Sa Majesté, que toutes
« les troupes ennemies ont été renversées. Le roi lui-même, de ses
« propres mains, a pris le grand étendard des Espagnols, et ayant
« donné d'un bout du champ de bataille à l'autre, l'épée sanglante
« jusque au bout, il a poursuivi l'ennemy jusqu'à Rosny, tous leurs
« gens de pied sont morts ou rendus, et grande quantité d'Espagnols
« et reîtres morts, noyés que pris, il y a aussi force noblesse reprise,
« entre autres le Bois d'Auphin, la Chatagneraye et Trémont sont
« morts. Nous venons d'avoir nouvelle que ceux de Mante ont refusé
« la porte à Monsieur de Mayenne ; le roi le poursuit et nous mon-
« tons à cheval pour aller après ; j'espère, avec l'aide de Dieu, que
« nous aurons les coudées franches à ce coup. — De Rosny, le
« 15 mars 1590 ; votre plus affectionné à vous servir. HUMIÈRES (1) ».



Henri IV, de son côté, avait adressé au seigneur de Longueville des lettres qui furent lues publiquement à l'hôtel-de-ville et dont la lecture fut suivie d'un *Te Deum*, d'un feu de joie et du jeu du canon.

Quoique partisan d'un roi encore huguenot à cette époque, Charles d'Humières ne se piquait pas moins d'être fort bon catholique ; les auteurs du temps nous le montrent après son retour d'Ivry allant faire ses Pâques à Monchy le jour du jeudi-saint, ce qui ne l'empêchait pas de monter à cheval le

(1) D. Berthau. Ch. XV. J'ai respecté dans ces lettres l'orthographe de la copie du manuscrit dont je me suis servi. Le facsimile de la signature de Charles d'Humières, figuré ici, est pris sur un ordre conservé à la bibliothèque de Compiègne, recueil d'autographes n° 63.

lendemain, de tomber à l'improviste sur le régiment de Pontcenac (1) des gardes du duc de Mayenne qui se rendait de Noyon à Soissons, de le battre et d'en faire un affreux carnage. Pendant ce temps, le cardinal de Bourbon, pour se venger de ce rude adversaire, saisissait ses biens, terres et seigneuries, et par lettres données à Soissons le 16 avril 1590, en faisait don sans plus de façons au sieur de Bélin, maréchal-de-camp dans les armées de la ligue, qui avait épousé Renée d'Averton, veuve de Jacques d'Humières, et se trouvait être ainsi beau-père de Charles ; il est inutile d'ajouter que cette mise en possession n'eût rien de réel, et le sieur de Bélin lui-même ne tarda pas à se rallier à la cause du roi qui l'en récompensa largement (2).

Après une entreprise infructueuse sur la ville de Laon (3), d'Humières se signala par la prise de Corbie, un de ses plus glorieux faits d'armes : ayant fait reconnaître avec soin cette place depuis plusieurs mois (4), il partit de Compiègne le 8 décembre, accompagné des sieurs de la Boissière, de Vallois, Parabelle et environ 250 cavaliers ; il arrivait avec sa troupe deux heures avant le jour devant la place et se frayait un passage au moyen d'un bras de la rivière de Somme ; celui-ci était fermé seulement par une grille qu'on fit sauter au moyen d'un pétard. L'entreprise fut si bien et si secrètement menée, que les premiers défenseurs de la ville, attirés par le bruit de la détonation, n'arrivèrent que pour recevoir la mort avec le marquis de Bellefrière, leur gouverneur. D'Humières écrivit dès le lendemain la lettre suivante aux habitants de Compiègne pour leur rendre compte de son succès :

(1) Ou Pontcenat. V. Suzanne, *Hist. de l'ancienne infanterie*. t. VIII. p. 43.

(2) V. Notice historique sur Ribécourt, par Léon Mazière, p. 47 (note).

(3) Voyez le récit de cet événement dans les Mémoires de Richart, pp. 304 et suivantes.

(4) Probablement par trois ingénieurs qu'il employait habituellement : le capitaine Genty, Mouredart et Alfenty.

« Messieurs, je n'ai voulu faillir de vous avertir qu'avec la grâce
« de Dieu nous sommes arrivés en cette ville où elle fut surprise hier
« au matin qui était dimanche au point du jour avec fort peu de
« perte de nos gens ; où il nous a été impossible de pouvoir empêcher
« qu'elle ne fût pillée, tout ce que nous avons pu faire sa été d'em-
« pêcher que les églises n'eussent été pillées, où l'on n'a aucunement
« touché. Je crois que cela ne nous apportera rien que de bon et
« apportera beaucoup d'utilité pour notre ville de Compiègne. Je
« vous prie de vouloir toujours continuer à faire bonne garde, de
« peur de même fortune, d'aussi bon cœur que je me recommande
« à vos bonnes grâces. En priant Dieu, Messieurs, vous tenir en
« santé longue et heureuse vie,

« De Corbye ce lundi dixième décembre mil cinq cent quatre-
« vingt-dix. Votre meilleur et plus assuré ami. HUMIÈRES. »

Le roi, qui attendait avec impatience à Saint-Quentin le résultat de cette entreprise le rejoignit immédiatement ; il ne fut pas ingrat envers ce serviteur si dévoué et l'honora du titre de lieutenant-général au gouvernement de Picardie qu'il préférait à celui de l'Île-de-France (1). La ville de Compiègne ne fut pas oubliée. Le roi y transféra la monnaie d'Amiens, il l'affranchit du paiement des tailles, aydes et autres charges du même genre pour neuf années (2) ; enfin, lorsqu'au commencement de l'année suivante il s'empara de Clermont-en-Beauvoisis, il transféra à Compiègne les sièges du baillage, eaux et forêts et recettes du domaine royal, précédemment établis audit Clermont.

L'année 1591 se passa pour Charles d'Humières dans les mêmes agitations que la précédente : le 8 janvier, il accompagnait le roi de Compiègne à Chauny et avait à le défendre contre une embuscade de la garnison de Noyon qui mit ses jours en péril. Ses opérations s'étendirent dès lors sur toute la Picardie où le duc d'Aumale, Rieux et tant d'autres tenaient plus que jamais pour la ligue : on le voit successivement

(1) V. Dom Gillisson.

(2) Lettres patentes datées du camp de Saint Denis le 14 août 1590.

assiéger sans succès Saint-Valery, se mesurer heureusement avec le duc d'Aumale, le vidame d'Amiens et le sieur de Rambures qu'il fit prisonnier ; il ne justifiait pas toujours dans ces coups de main la réputation de prudence et de sagesse que lui ont fait si généreusement des écrivains amis, notamment quand au mois de mars de cette même année, il attaquait fort témérairement près de Nesles, avec une soixantaine de cavaliers, un corps de troupes du duc de Mayenne, faisait tuer une partie de son monde et revenait lui-même blessé à l'épaule. On ne l'en voit pas moins accompagner le roi dès le mois de juillet suivant au siège de Noyon, qui se rendait le 19 août (1), et s'emparer au mois de décembre de Rue-Saint-Esprit en Ponthieu.

Il est malheureusement permis de penser que le seigneur d'Humières n'était pas aussi heureux dans sa vie intime qu'il l'était dans ses actions militaires : si l'on en croit le recueil d'anecdotes intitulé *l'Histoire des amours du grand Alcandre*, le mari et la femme auraient cherché, chacun de leur côté, à se consoler d'une union assez mal assortie ; la petite cour qui s'était formée alors à Compiègne et où figurait bon nombre de gentilshommes et de grandes dames leur en aurait procuré de faciles occasions : d'Humières aurait fait une cour assidue à madame de Cimiers, pendant que sa femme, jeune et belle, ajoute l'auteur, recevait les hommages du duc Roger de Bellegarde d'abord, puis du duc de Longueville. Mais hélas, l'amour n'a qu'un jour ! Pendant que M. de Cimiers faisait durement expier à sa femme, dans un château solitaire, une injure dont il n'osait demander compte à son puissant rival, celui-ci, profitant d'une promenade faite sans témoins, aurait poussé sa femme dans une pièce d'eau où elle se serait noyée ;

(1) Voir sur cet événement l'Histoire des sièges, prise et reprise de la ville de Noyon durant la ligue, par Sézille.

ce drame se serait passé vers le commencement de 1595, année même de la mort de d'Humières (1) ; aussi, l'auteur que nous citions ajoute simplement : « Dioclée (madame de « Cimiers) porta fort impatiemment cette mort ; mais comme « elle se prenait aisément, elle se consola sur l'amour de « quelque autre. »

Au mois de juillet 1593, le roi embrassait la religion catholique ; il en résultait une espèce de trêve des partis qui durait jusqu'au mois de janvier suivant. Enfin, Paris se rendait le 15 mars 1594 ; d'Humières entra un des premiers dans la capitale à la tête de ses troupes, et il était chargé de la garde du pont Saint-Michel : peu courtisan d'ailleurs, il ne s'attarda pas à Paris ; nous le voyons, dans le courant de cette année, se jeter à la suite du duc d'Aumale dans Amiens, qui fut forcé de se rendre ; Montreuil et Abbeville suivirent en peu de temps l'exemple de cette capitale ; Laon avait suivi le même sort, et dans cette Picardie, où presque toutes les villes tenaient naguère pour la ligue, il ne restait plus que Ham et La Fère à conquérir à la cause royale.

Charles d'Humières paraissait donc toucher enfin au but qu'il avait poursuivi avec tant de constance et d'énergie ; la ligue était vaincue, et le roi, après tant d'efforts et de luttes, allait triompher ; lui-même n'avait pas été oublié par ceux qu'il avait servi avec tant de dévouement : marquis d'Ancre par son père Jacques d'Humières, en faveur duquel cette terre avait été érigée en marquisat dès 1576 (2), il avait été nommé par Henri III gouverneur de Compiègne, et par Henri IV gouverneur de Corbie, puis lieutenant-général de Picardie ; le 15 janvier 1595, il venait d'être promu à la dignité de

(1) V. Belleforest, f. 634, v^o du I^{er} tome. V. aussi Ordre du Saint-Esprit, t. III, bib. nat., ms fr. 8930.

(2) V. l'Arrondissement de Péronne, par de Cagny, p. 160, édition de 1844.

l'ordre du Saint-Esprit et placé le dixième au nombre des 36 (1) ; ces titres étaient venus le trouver à un âge où l'on est ordinairement plus propre à obéir qu'à commander ; il avait eu enfin la satisfaction de voir la chute d'un de ses ennemis personnels, de Rieux, qui fut pendu sur la place publique de Compiègne le 11 mars 1594 (2) ; il pouvait se demander jusqu'où irait en sa faveur la reconnaissance du souverain quand il allait se trouver possesseur paisible et incontesté de ce royaume qu'il avait eu tant de peine à conquérir. Mais Ham et La Fère formaient encore dans son horizon deux points noirs qu'il voulait à tout prix effacer.

Ham était alors une des plus fortes places de Picardie ; des troupes espagnoles tenaient la ville depuis longtemps, toutes composées de vieux soldats, se sentant d'ailleurs appuyées par l'armée du marquis de Fuentès, voisine des frontières. La citadelle, malgré les intrigues et les perfidies du général espagnol, se trouvaient encore dans les mains des ligueurs français sous le commandement du sieur d'Orvilliers : le maréchal de Bonillon et le seigneur d'Humières déterminèrent ce gouverneur à les recevoir : ils partirent ainsi que le comte de Saint-Pol, le 21 juin 1595, avec trois régiments de gens de pied et 200 chevaux, outre quantité de volontaires et de gentilshommes qui allèrent les rejoindre. Les Espagnols avaient 1,500 hommes d'élite et s'étaient solidement fortifiés. Le 22, de grand matin, on donnait l'assaut ; le combat dura toute la journée et fut, au dire de tous, un des plus sanglants de cette guerre civile (3) ; dans un moment où il avait retiré son casque, d'Humières fut atteint à la tête d'un coup de mousquet qui lui donna la mort : irrités par la résistance et par la perte de

(1) V. Dom Gillisson.

(2) V. sur cet événement les *Mémoires sur la ligue dans le Laonnois*, par Antoine Richart, p. 430 et la communication faite à la *Société historique* par M. R. de Magnienville.

(3) V. Dom Gillisson.

leur chef, les Français firent un affreux carnage des ennemis et les habitants eux-mêmes commirent des cruautés inexcusables. Elles devaient donner lieu à de terribles représailles : au mois de juillet suivant, Fuentès prenait d'assaut la ville de Doullens, faisait massacrer la garnison entière, livrait la ville au pillage des soldats qui se rendirent coupables des actes les plus sauvages de barbarie en s'autorisant des actes des vainqueurs de Ham.

Pour revenir à Charles d'Humières, sa mort fut vivement regrettée en France ; le roi, en l'apprenant, ne put s'empêcher de verser des larmes et de s'écrier : « Ham me coûte bien cher » ; son corps fut transporté au château de Monchy et son cœur envoyé à Compiègne pour reposer auprès des rois en la grande église de Saint-Corneille (1).

Ainsi mourut à 28 ans le dernier représentant mâle de cette grande famille d'Humières qui, étrangère d'origine à notre localité, y avait acquis tant de riches domaines et une si puissante influence : guerrier intrépide, lié pendant toute sa vie à la cause royale, il peut être considéré comme le type accompli du serviteur loyal et fidèle. Malheureusement, il ne sut pas, à l'exemple du roi qu'il servait, user à propos de la clémence ; il faisait la guerre, comme on la faisait alors dans ces tristes temps de discordes civiles et religieuses, avec férocité ; ses ennemis ont accolé à son nom l'odieuse épithète de *boucher de Picardie* (2). On peut dire, pour l'excuser, que bien d'autres la méritaient autant et plus que lui ; mais l'excuse paraîtra médiocre à notre époque et ne suffira pas à effacer la tache qui a quelque peu terni la gloire justement acquise par sa vaillance et par un mérite militaire incontestable.

(1) On trouve dans la description de Saint-Corneille de 1770 le texte de l'inscription placée dans cette église sur le monument qui avait été érigé en 1596 à d'Humières par les soins des gouverneurs attournés. (p. 66).

(2) Bib. nat. Manuscrits. Ordre du Saint-Esprit, t. III. — V. aussi Dom Gillisson, loc. cit.

Si d'Humières fut maltraité par ses ennemis, les éloges ne lui manquèrent pas dans le camp opposé ; son oraison funèbre fut prononcée par Jean Hays D. P. ; elle ne contient d'ailleurs rien de remarquable ; c'est une série de louanges exagérées dans lesquelles l'orateur s'efforce de couvrir le vide du fond par la sonorité des mots ; il l'appelle l'Hercule français, le décore des noms d'Alexandre et d'Annibal ; on y rencontre des phrases telles que celle-ci : *dire tout ce qu'il a fait de beau, ce serait une mer sans fond, un fleuve sans rive.....* Il célèbre surtout avec enthousiasme la prudence et la science militaire de son héros, deux qualités qui ne dominaient certainement pas chez lui..... A côté de cela, il se garde bien de signaler aucun des détails intéressants de cette vie si féconde en belles actions.

En dehors de l'éloge officiel du seigneur d'Humières, un grand nombre de sonnets et de pièces en prose et en vers furent faits en son honneur. Outre l'épithaphe qui fut placée au-dessus de son cœur dans l'église de Saint-Corneille, j'en donnerai ici deux exemples ; l'un est tiré des *meslanges de François de Louuencourt, gentilhomme picard*, et l'autre est une épître qui lui est adressée ; c'est à ce titre que j'ai choisi ces deux pièces. On ne sera pas étonné de la pauvreté littéraire qui régnait à cette époque de guerres civiles où l'on s'exerçait plutôt à manier l'épée qu'à tenir la plume.

Ces pièces se trouvent dans un imprimé placé à la suite de l'abrégé de la vie de Charles d'Humières (Ordre du Saint-Esprit, t. III, manuscrit fr. 8930 de la Bibliothèque nationale).

Voici d'abord l'épithaphe qui fut mise, dit Dom Gillisson, au-dessus de l'endroit où fut placé le cœur du héros dans l'église de Saint-Corneille ; elle est tirée de la copie du manuscrit de D. Gillisson, qui se trouve à la Bibliothèque de la ville.

(1) T. III, liv. II, chap. 1.

SONNET.

On eut mis volontiers autour de ce tombeau
Pour garde de son cœur un millier de gendarmes
On eut mis aussitôt canons et couleuvrines
Pour témoins de l'honneur qui le rendit si beau.

Cent clairons y seraient qui d'un ton tout nouveau
Formeraient des assauts, des charges, des allarmes
Cent étendarts souillés et de sang et de larmes
Des ennemis vaincus serviraient de flambeau

Mais rien ne pouvant mieux exprimer toute sa gloire (*sic*)
L'on fit icy dresser deux pourtraits de victoire
A qui Mars deffendit de chanter les combats
Disant ne parlés point pour donner à entendre
Que de parler de lui vous n'osés entreprendre
Et que pour le louer tous seraient par trop bas.

QUATRAIN.

De Charle de Humières le grand cœur se repose
Au pied de ce tombeau de ses travaux passés.
Dire qu'il fut tel qu'un hercule je n'ose
Car pour le louer ce ne serait assez.

Ce Sonnet est tiré des Meslanges de François de Louencourt, gentilhomme picard, seigneur de Vauchelles, adressé au vivant dudit seigneur de Humières. Page 31 de l'imp.

Non ! la France n'est pas digne de vous porter,
Quoy qu'elle soit et l'œil et la gloire du monde.
Il faut pour tel Phœnix, un terroir qui abonde
De mille autres Phœnix, qui soient pour vous chanter,
Tout ce qu'a sceu Phœbus, et Mars a pu dompter
Soit aux arts, soit aux coups n'a rien qui vous responde.
L'un vous suit pour apprendre, et l'autre tout bas gronde
Qu'en tel bruit vous faciez vos beaux faits esclater.
Ainsi vous vous rendez, unique en votre espèce,
Portant la Thrace au cœur et en l'esprit la Grèce.

Docte et vaillant Phœnix, peut-on mieux passer tout ?
Tout le ciel vous en rit, tout le laurier s'en plie
Aussi la chose est-elle en tel grade accomplie
Qu'il n'est lieu si loingtain dont le los n'aille au bout.

Page 32 :

L'AUTHEUR.

Mon docte Louuencourt, le devoir t'y appelle
Répand sur ce tombeau quelques vers attristez
Et de noirs tançons et de plaints irritez
Enfle ton livre encor en si iuste querelle
Tandis que la pitié sur tes yeux s'amoncelle
Et tandis que l'amour n'a ses traits depitez
Que les poignans soucis ne sont ressuscitez
Pour te brusler le cœur et seicher la mouëlle
Respand des vers icy, vivant tu l'as loué
Et d'un lien d'aimant tu avais ennoué
De mille nœuds serrez ton cœur dessus sa grâce :
L'amour de ce héros et l'amour du pays
T'obligent plus cent fois que ne fait pas Hays,
Et pour lui toutefois des chansons il entasse.
